

# LES LA CONTES DE PROTECTION SOCIALE



(ONTE 3

LE PANIER

DE LA PROTECTION SOCIALE

# LES LA CONTES DE PROTECTION SOCIALE

(ONTE 3

LE PANIER DE LA  
PROTECTION SOCIALE



COLLECTIF POUR UNE  
PROTECTION SOCIALE  
SOLIDAIRE

[www.protectionsocialesolidaire.org](http://www.protectionsocialesolidaire.org)  
Septembre 2021

# LES LA CONTES DE PROTECTION SOCIALE

COMMENT ABORDER LE BUDGET DE LA PROTECTION SOCIALE  
D'UNE FAÇON QUI NE SOIT PAS SEULEMENT TECHNIQUE  
MAIS QUI FASSE LE LIEN AVEC NOS VIES, ET L'ENVISAGER  
SOUS L'ANGLE DE LA JUSTICE SOCIALE ?

Ce document constitue le troisième tome  
des «Contes de la protection sociale».

Il raconte comment, durant ces années  
d'exploration, nous avons croisé à plusieurs  
reprises la question du budget de la protection  
sociale. Nous avons essayé d'en comprendre  
les montants, les ressources, les prestations, le  
mode de fonctionnement actuel.  
Nous avons renforcé notre envie d'inventer un  
panier qui ne laisse personne de côté.

## 1. POURQUOI S'INTÉRESSER AU BUDGET DE LA PROTECTION SOCIALE ?

## 1. Rappel des épisodes précédents.

Depuis 2015, le Secours Catholique, Aequitaz, la Fédération des Centres sociaux de France et le réseau des Accorderies de France<sup>1</sup>, ont entamé une démarche participative avec les personnes en précarité, des chercheurs et des acteurs de la lutte contre la pauvreté, afin de repenser une protection sociale plus solidaire, plus douce et plus juste.

L'idée de départ était assez simple : imaginer les principes d'un système de protection sociale juste et démocratique, avec une attention particulière aux inégalités ; préserver la visée de protection de tous par un système socialisé - base du système actuel - tout en l'adaptant aux évolutions sociales et écologiques.

Pour cela, nous sommes parties de la vie. Nous avons plongé dans la vie de personnes vivant à différents niveaux de l'échelle sociale. Nous avons croisé les regards et les savoirs, le « savoir des gens », compréhension subjective et humaine fondée sur l'expérience vécue, les « savoirs savants » issus des sciences sociales, de l'économie, et les « savoirs professionnels » et techniques.

D'un carrefour de savoirs à l'autre, nous avons construit un schéma de référence, qui dessine un cadre large pour penser la protection sociale en lien avec la vie, en prenant un compte un ensemble de dimensions plus larges que les seules dimensions techniques et budgétaires. Ce schéma est raconté dans le conte n°1.

La suite de notre cheminement nous a amené à préciser notre vision d'une protection sociale solidaire.

<sup>1</sup> Ces quatre partenaires se sont constitués en un Collectif pour une Protection Sociale Solidaire. Pour plus de détails, et pour télécharger les publications du collectif, voir le site [protectionsocialesolidaire.org](http://protectionsocialesolidaire.org).

Nous avons affirmé notre conscience de l'interdépendance, de fait, entre êtres humains - dont les contributions au bien commun sont différentes et complémentaires - et avec l'ensemble du vivant et de la planète qui nous héberge. Constaté cette interdépendance nous oblige et nous invite à la considération mutuelle et à prendre soin les uns des autres.

Cette vision du monde nous a amené à traduire notre vision d'une protection sociale solidaire en sept principes, pour répondre aux défis de justice sociale et solidarité collective. Ces principes sont décrits dans le Conte n°2.

Dans notre cheminement, nous avons croisé à plusieurs reprises la question du budget de la protection sociale. Nous avons cherché à en comprendre les montants, les ressources, les prestations dans le mode de fonctionnement actuel.

Pour cela, nous avons poursuivi notre travail en carrefour de savoirs. Nous avons lu et compris les documents publiés par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du Ministère des solidarités et de la santé (DRESS).

Nous avons exploré comment ces ressources entraînent dans nos vies par le biais de prestations de nature diverses. Nous avons étudié le parcours de ces ressources, au travers des dispositifs et des institutions.

C'est ce que raconte ce numéro 3 des Contes de la protection sociale.

Dans cette aventure du budget ont participé Séverine, Bernard, Elsa, Sylvette, Peggy, Vanessa, Françoise, Pascale, Denis, Emmanuel, Celina, Matthieu, Pascale, Thierry, Annie-Claude, Reza, François, Jeanne, Marc.

## 2. Le panier de la protection sociale

Quand on entend parler de protection sociale, c'est le plus souvent pour parler du « trou de la sécu », « d'équilibre budgétaire », de « part du PIB<sup>2</sup> »... comme si tout l'enjeu se résumait à une question de financement.

Mais la protection sociale, c'est en fait bien plus que les milliards qui composent son budget. Quand on prend une focale plus large, quand on commence à « passer par la vie », on voit bien que la protection sociale, ce n'est pas seulement l'argent qui transite, de nos porte-feuilles aux budgets des administrations, et qui nous revient sous forme de services et de prestations. La protection sociale, c'est surtout ce dispositif de solidarité collective pour prendre soin les uns des autres, permettre à chacun et chacune de se projeter dans la vie et d'en traverser sereinement les différentes étapes.

Cela nous a conduit à nous demander quelle est la part de l'action publique, et quelle est la part des personnes, de l'entourage et du secteur privé, dans notre manière de couvrir nos besoins et de nous protéger collectivement.



Cela nous a amené à vouloir mieux comprendre comment était construit le budget de la protection sociale.

<sup>2</sup> Le Produit Intérieur Brut est un indicateur qui mesure en valeur monétaire toute la production économique d'une nation.

Nous avons pris conscience que le budget de la protection sociale, ce sont les ressources monétaires que nous mettons en commun, chacun selon ses moyens, de façon solidaire, et que chacun utilisera ensuite en fonction de ses besoins de protection, aux différents moments de sa vie.

NOUS L'AVONS APPELÉ « LE PANIER »  
DE LA PROTECTION SOCIALE.



Le fiscus, terme latin dont sont issus les mots fisc et fiscalité, désigne à l'origine la corbeille ou le panier de jonc ou d'osier qui recueille les deniers versés par les contribuables pour être remis à la caisse centrale de Rome.... Parler de panier permet de voir les chiffres et les milliards d'Euros sous un angle neuf. On réalise que la fiscalité, c'est une occasion de mettre des ressources en commun à des fins que l'on espère communes.

Le panier de la protection sociale, ce sont les richesses que l'on mutualise, pour avoir de hôpitaux, des retraites, des allocations quand on est en situation de handicap ou pour répondre à toutes ces situations de fragilité et liées à notre vulnérabilité et à notre interdépendance.

**Le panier de la protection sociale constitue une solidarité nationale, qui dépasse le fait d'aider quelqu'un que l'on connaît directement.**

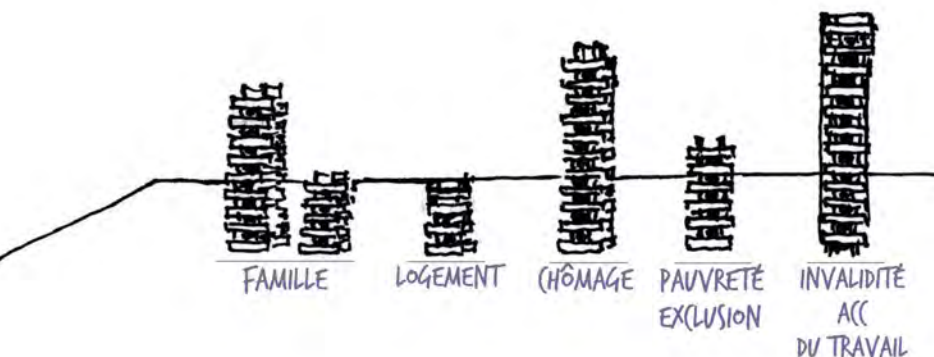
**C'est l'un des fondements de notre commune appartenance à une communauté politique et du respect de nos droits fondamentaux et inaliénables.**

II.  
FAIRE LE LIEN  
ENTRE LE PANIER  
ET NOS VIES.

C'est en 2016, lors d'un Carrefour de savoirs à Die, dans la Drôme, que nous avons commencé à nous intéresser au budget.

Le budget de la protection sociale représente plus de 700 milliards d'euros par an. Pour comprendre les sommes en jeu, pour avoir une vision concrète de ces milliards, on a représenté le Budget de la protection sociale sous forme de tours en bûchettes Kapla®<sup>1</sup>

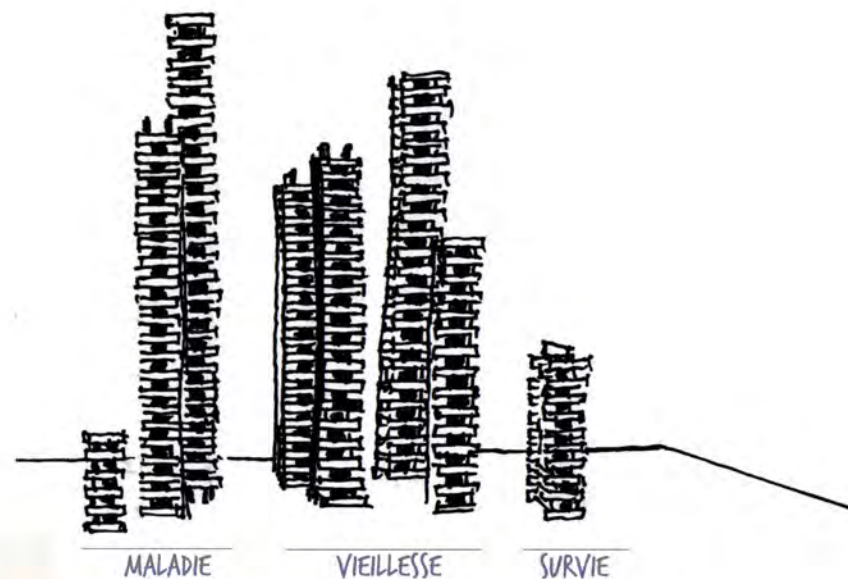
Cela nous a permis de mieux visualiser les domaines couverts par la protection sociale et de nous rendre compte des masses que cela représentait, selon les domaines.



Représentation du budget de la Protection sociale

1 Kapla® = 1 Milliard d'Euros

Données simplifiées calculées à partir des comptes de la protection sociale publiés par la DRESS : La protection sociale en France et en Europe en 2018. Résultat des comptes de la protection sociale. Édition 2020 <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/cps20.pdf>



**Mais comment aller plus loin ? Comment mettre en lien ce panier et nos vies ?**

Notre cheminement nous fait comprendre qu'il y a différentes « complexités » qui se superposent dans notre vécu de la protection sociale, et qui rendent la lecture du panier difficile.

<sup>1</sup> Le Kapla® est un jeu éducatif constitué de petites bûchettes en bois que l'on empile. <https://www.kapla.com/>

## 1. Les domaines de la protection sociale : les « risques »

Lors de nos premiers carrefours de savoirs, nous avons étudié l'histoire de la protection sociale.

La protection sociale s'est mise en place progressivement, avec de nouveaux dispositifs qui viennent se rajouter progressivement aux précédents en fonction des problématiques sociales et des rapports de force de chaque époque. Ainsi, par exemple, la sécurité sociale telle que nous la connaissons aujourd'hui est créée au sortir de la guerre, en 1945. Mais des dispositifs existaient avant la guerre : mutuelles, lois d'assistance pour certains publics, accidents du travail, allocations familiales... Cette histoire a eu une influence sur le système tel qu'il s'est construit à partir de 1945. D'autres dispositifs se sont ensuite ajoutés, comme l'assurance chômage créée en 1958, l'Allocation Adulte Handicapé qui voit le jour en 1975, etc....

Pour les agents et pour l'État, la protection sociale est divisée en «risques», qui correspondent aux situations de vie où nous avons besoin de protection et où nous pouvons perdre du revenu. Dans les Comptes de la protection sociale, édites chaque année par la DRESS, ces risques sont ainsi dénommés

- Santé : comprenant la maladie, l'invalidité et les accidents du travail et maladies professionnelles
- Vieillesse-survie (la survie couvrant les pensions de réversion attribuées à des veufs ou veuves de retraités pensionnés)
- Famille
- Emploi : comprenant le chômage et l'insertion et la réinsertion professionnelle
- Logement
- Pauvreté et exclusion sociale

Nous avons choisi de ne pas utiliser le terme « risque », et de le remplacer par le mot « domaine ». Le « risque » considère la maternité ou la vieillesse comme des problèmes potentiels alors qu'ils sont une partie du parcours de vie .....

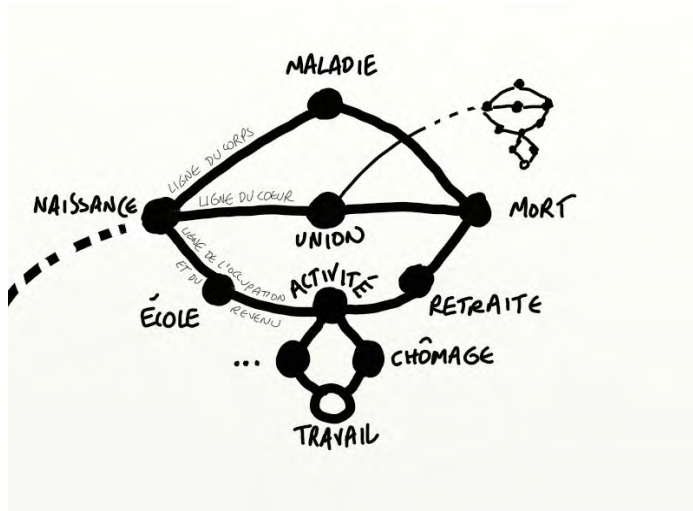
En réalité, la notion de «risque» est liée à sa réponse : la notion «d'assurance». On s'assure contre un risque qui pourrait survenir. Or, si le fonctionnement économique comporte des risques (le chômage), si on peut «tomber malade», une vision élargie de la vie implique de raisonner au-delà des risques.

Si nous voulons repenser la protection sociale, nous devons aussi travailler sur les mots, imaginer de nouvelles notions appelant de nouveaux mécanismes de financement et de fonctionnement. Par exemple, en considérant la santé sous le seul angle du « risque maladie », on se prive d'une vision qui lie la santé à l'alimentation ou qui prend en compte les « inégalités de santé ». On cherche des solutions visant à prévenir ou traiter les risques sans envisager nos interdépendances et les problèmes sous un angle plus large.

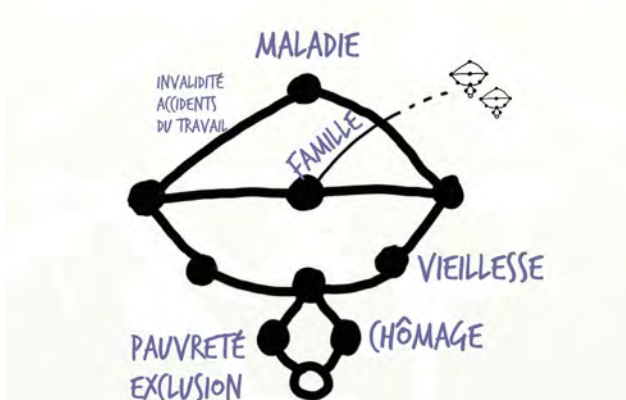
**Le panier de la protection sociale est le plus souvent présenté selon ces domaines. Quel lien faisons nous avec nos parcours de vie ?**

Pour travailler sur la protection sociale à partir de nos vies, nous utilisons un schéma que nous avons appelé le «Khalavie» (Ah la vie !). Il est constitué de trois lignes qui nous sont communes, même si leur configuration varie d'une personne à une autre. Elles représentent trois grands vecteurs de nos histoires de vie concrètes, de la naissance à la mort : la ligne du cœur, la ligne du corps, la ligne de l'activité et du revenu. Ce schéma est expliqué dans le conte n°1.



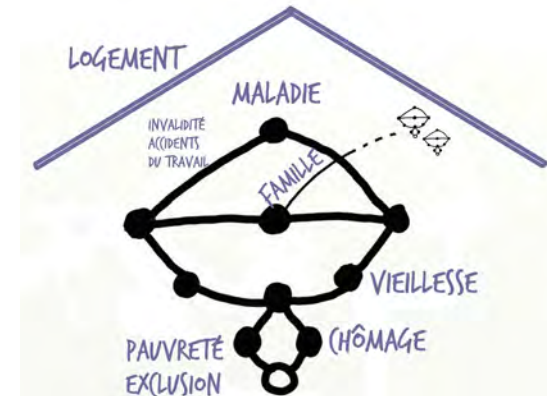


Dans une certaine mesure, les domaines de la protection sociale répondent à ces trois lignes de vie :



Au schéma Khalavie, nous avons rajouté une ligne du toit. Le logement est en partie pris en compte dans la protection sociale par le biais des allocations logement.

Par ailleurs, la question de l'habitat s'est souvent invitée dans les carrefours de savoirs : le logement comme une des conditions premières pour se sentir en sécurité et se projeter dans la vie. Si on imaginait une protection sociale du logement, que devrait elle contenir ?



On parle beaucoup de compléter le dispositif par un nouveau «risque», la dépendance, devenue, avec l'augmentation de la durée de vie, une problématique majeure de nos sociétés.

Aujourd'hui, ce risque est quasi entièrement privatisé. Ce sont des entreprises privées ou mutualistes qui gèrent cet enjeu au détriment d'une gestion publique et socialisée.

## 2. Une question de proportions.

Dans l'analyse du panier et de la répartition de ce panier par domaines, il y a aussi une histoire de proportions.

Si on compare le montant du dispositif chèque-énergie au budget des hôpitaux, ou à la somme des prestations retraites, c'est un grain de sable.

Le chèque énergie, c'est minuscule. Mais quand on le reçoit alors que l'on se trouve au bas de l'échelle sociale, cela peut avoir un véritable impact sur le budget de la famille en allégeant les dépenses en énergie. Dans nos vies, on passe par des moments où on n'est pas en condition de payer son énergie. C'est pourquoi il est conçu comme une aide ponctuelle.

Le montant alloué aux retraites est énorme (301 milliards d'euros pour le budget de 2018). Cela représente presque la moitié des dépenses de protection sociale. Cela peut paraître démesuré. Mais cela concerne 10, 20 ou 30 ans de la vie de chacun. Du point de vue de nos vies, ce n'est pas excessif, c'est simplement du temps long.

Nous avons aussi été étonné.es de voir le montant dédié à la « pauvreté-exclusion » (24 milliards d'Euros pour 2018). On en parle le plus souvent comme une charge lourde pour la société, alors que cela ne représente pas beaucoup dans les milliards du budget. Et c'est vital pour ceux qui la reçoivent.



## 3. Des dispositifs variés

Pour mieux comprendre le panier de la protection sociale et la manière dont il nous protège, il est nécessaire de se pencher sur chaque domaine et sur ce qui le compose. En effet, chaque domaine se décline en différents dispositifs : des prestations, des allocations, des remboursements. C'est par le biais de ces dispositifs que les domaines de la protection sociale se concrétisent dans nos vies.

Ces dispositifs sont nombreux : on peut citer, par exemple,

- RSA (Revenu de Solidarité Active)
- AAH (Allocation Adulte Handicapé)
- Allocations Chômage
- Allocation Logement
- Allocations familiales.
- Pension d'invalidité
- Pension de retraite

....

Il y a aussi les aides à la formation, des aides facultatives diverses, venant par exemple des Départements.

Et puis les remboursements des dépenses de santé.

A première vue, cela peut paraître compliqué et complexe. En réalité, cette complexité est liée à des prestations spécifiques, qui répondent à des situations spécifiques.

C'est aussi un garde-fou face à une possible injustice : traiter de manière uniforme des personnes différentes peut être très injuste. Comment attribuer une somme équivalente à une personne malade ou en forme, à une personne porteuse d'un handicap ou non, sortant diplômée d'une grande école ou à la veille de la retraite ?

La simplification des dispositifs est à l'ordre du jour. Mais notre cheminement nous montre aussi qu'il est important de différencier simplification pour l'utilisateur et simplification du système de prestations.

La simplification pour l'utilisateur concerne l'accès aux prestations : harmonisation des critères de ressources, dossier et guichet unique, procédures facilitées, etc..... Mais simplifier le système de prestations ne doit pas se traduire par la suppression de la prise en compte de situations particulières, de finalités particulières.

C'est aussi parce que notre système est sophistiqué qu'il peut être précis et répondre à toutes les situations<sup>3</sup>.

Il faut trouver un équilibre entre des dispositifs multiples où l'on se perd dans un labyrinthe de sigles et de bureaux, et une simplification qui abîme les personnes sans prendre en compte leur vie et leur contexte.

#### 4. Des institutions nombreuses

En 2017, le carrefour de savoirs a décidé de se pencher sur les Résultats des Comptes de la protection sociale, présentés par la DREES (Direction des Recherches, Études, Évaluation et Statistiques, dépendant du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales)<sup>4</sup>.

Et là, un nouvel étage se rajoute dans la lecture du panier : celui de la dimension institutionnelle, des administrations qui distribuent les prestations, et qui gèrent les dispositifs et les accompagnements.

Si la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) gère différentes prestations, le Conseil Départemental en gère d'autres, mais parfois les mêmes d'une autre manière.

A un niveau national, les sigles changent. La CPAM devient la CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie) que l'on confond parfois avec l'ensemble de la Sécurité Sociale.

<sup>3</sup> La volonté du Gouvernement de créer un revenu minimum unique pourrait ainsi être défavorable aux personnes en situation de handicap ou à la prise en compte des situations particulières des locataires.

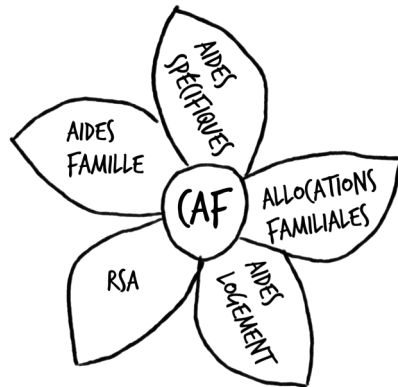
<sup>4</sup> Pour les comptes 2018 : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/cps20.pdf>

Cet étage rajoute beaucoup de complexité, car il n'y a pas de correspondance directe et simple entre les dispositifs et les administrations gestionnaires. Certaines administrations gèrent plusieurs dispositifs, et à l'inverse, il peut y avoir plusieurs institutions qui interviennent pour un même dispositif. C'est suffisamment mélangé pour qu'on se perde dans ce labyrinthe institutionnel.

Ainsi, la CAF gère les Allocations Familiales et autres aides à la famille (Allocations accueil jeune enfant, allocation de rentrée scolaire, Allocation enfant handicapé...). Elle gère aussi les Aides au Logement, ainsi que le RSA et la prime d'activité.

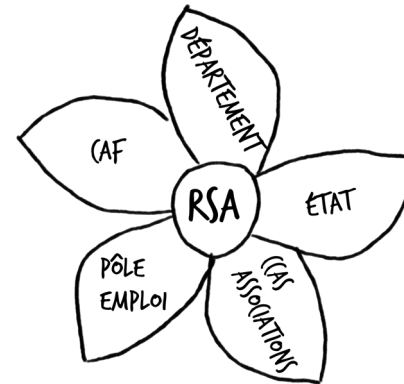
A cela, il faut rajouter des dispositifs mis en place spécifiquement par chaque CAF, et qui peuvent varier d'un département à l'autre (comme des aides aux vacances, des compléments logement...)

Pour chacune de ces prestations, les conditions, les seuils, les modes de calcul des droits ne sont pas les mêmes. On est ainsi face à une même administration, mais avec des dossiers différents.



A l'inverse, le RSA fait intervenir beaucoup d'institutions. C'est le département qui gère le RSA. Celui-ci est financé en partie par l'État, qui verse le budget correspondant au Département. Le département fixe les règles et décide de l'attribution ou non à telle ou telle personne. Ensuite, c'est la CAF ou la MSA qui verse la prestation. C'est là que se retrouvent les euros à distribuer aux allocataires.

D'autres institutions peuvent intervenir dans l'accompagnement des personnes et le suivi du Contrat Engagement Réciproque (par exemple un CCAS, des associations).



Cet enchevêtrement entre des dispositifs et des administrations rend le panier particulièrement difficile à lire et à comprendre. Cette complexité est liée à l'histoire de la protection sociale, et à sa construction par empilements successifs, avec des sources multiples de financement.

## 5. Des acteurs publics et des acteurs privés.

Dans notre vécu de la protection sociale, de la manière dont est financé le système de protection dont on bénéficie, il n'y a pas que le public. Des acteurs privés interviennent, comme les assurances privées ou les mutuelles de santé. La frontière entre le public et le privé n'est pas nette. Les retraites complémentaires ou le financement de la CMU par les mutuelles privées sont des zones grises à la fois publiques et privées.

Nous ne détaillerons pas cette complexité mais il est important de la garder en tête car c'est aussi par ces marges et dans les zones grises que les privatisations avancent, au détriment du bien public et bien commun.

## 6. Les services publics et la prise en charge directe

Pour bien comprendre le budget de la protection sociale, appréhender ce que représentent ces chiffres, il faut aussi prendre en compte l'argent dont on bénéficie mais qu'on « ne voit pas ».

La protection sociale, ce ne sont pas seulement les dispositifs et prestations, mais aussi l'accès gratuit à des services publics...

Ce sont par exemple les services de santé auxquels on accède gratuitement, ou pour un prix bien inférieur au coût de ce service, comme les hospitalisations, ou les prises en charge médicales des ALD (Affection Longue Durée) couvertes à 100 % par l'Assurance Maladie<sup>5</sup>.

Le plus souvent, on n'a aucune idée du coût que ces services publics représentent. Pour nous c'est une dépense évitée. Mais cela fait partie du budget de la protection sociale.

C'est important d'avoir la conscience de ce que cela coûte. Cela nous enjoint à être plus attentifs, à faire attention à la nature des dépenses que l'on occasionne : Nécessité ? Prévention ? Confort ?

<sup>5</sup> Sauf, dans certains cas, des dépenses comme la franchise médicale sur médicament ou le forfait hospitalier.

Avoir cette information peut aussi provoquer un sentiment de culpabilité, ou de redevabilité. Quand on a conscience de ces sommes, on se demande si c'est légitime que la collectivité paye pour nos soins. Car on raisonne toujours à notre échelle et c'est toujours difficile de mesurer l'impact sur la collectivité.

Au fond, cela nous renvoie à la question de la solidarité, de l'interdépendance entre humains qui nous enjoint à prendre soin les uns des autres. Une protection sociale solidaire est fondée notamment sur le principe de « contribuer selon ses moyens et de recevoir selon ses besoins ». Chacun d'entre nous contribue au panier, par les cotisations, par l'impôt, par les taxes sur la consommation (TVA,...). Consentir à l'impôt et aux cotisations sociales est une condition pour répondre aux besoins de tous.

*Eric\*, qui a besoin de soins importants, trouve que c'est hyper-culpabilisant de voir les montants des décomptes de la Sécu et de savoir ce qu'il coûte à la société.*



*Yvette\* raconte :  
Quand elle a accouché de jumelles, une de ses filles est restée deux semaines à l'hôpital. Il y a eu des problèmes d'enregistrement de numéro de sécurité sociale, entre les deux jumelles. Yvette a alors reçu chez elle la facture du séjour à l'hôpital... Un montant très élevé, supérieur à 45.000 euros et le détail des soins correspondants. Y. n'a pas eu à la régler, mais cela lui a permis de se rendre compte de ce qu'on met dans le soin qu'on apporte aux personnes à l'hôpital.*

*\* Les prénoms ont été modifiés*

*Soraya\* a une expérience inverse. Elle n'a jamais su le montant de ce qu'avait coûté son hospitalisations et les traitements pour sa leucémie. Cela l'a gênée et cela la gêne encore. Maintenant, elle a dépassé la gêne en se disant qu'elle allait donner aux autres. La société lui a donné beaucoup, maintenant elle redonne de son temps .*

## III. LA CIRCULATION DE L'ARGENT, ENTRE NOS VIES ET LE PANIER.

## 1. La transaction administrative.

L'argent de la protection sociale entre directement dans nos vies par le biais de remboursements (comme le remboursement des soins médicaux) ou d'allocations (comme les Allocations familiales et les allocations logement, le RSA, les pensions de retraite, etc....)

Les droits à ces prestations dépendent de nos situations. Il y a des seuils de revenu, des conditions particulières pour chacune des prestations.

Dans nos différents carrefours de savoirs, nous avons souvent parlé, du côté de nos vies, de la lourdeur des dossiers, des différences de critère d'attribution selon la prestation et des cases à remplir, qui font souvent du recours aux droits un parcours du combattant. De nos vies « rondes » face à des cases « carrées » des dossiers à remplir, dans lesquelles il faut rentrer pour avoir droit aux prestations.

C'est tout le travail de transaction administrative que de gérer ces écarts.



## 2. Par où passe l'argent, du panier à nos vies.

En mars 2019, à Die, nous avons essayé de comprendre comment l'argent de la protection sociale arrivait dans nos vies. Nous avons pris conscience que les allocations et prestations ne sont pas toutes versées de la même manière et que cela peut impacter le budget de chacun.

Prenons l'exemple des Allocations Logement (APL). Dans certains cas, on reçoit directement l'Allocation sur notre compte en banque. On l'utilise ensuite pour payer le loyer au propriétaire. Dans d'autres cas, l'Allocation est versée directement au propriétaire, et la part de loyer que l'on paye est diminuée d'autant. Au final, c'est la même chose mais on le vit différemment, car on n'a pas la même notion des dépenses et du budget.

On peut aussi prendre l'exemple des Allocations familiales qui, dans les années 50, étaient versées en espèces. Cela rentrait dans le budget général des familles, qui l'utilisaient pour différentes choses, ils pouvaient par exemple payer le médecin. Aujourd'hui les allocations familiales sont versés sur notre compte en banque, mais restent généralistes.

D'autres allocations sont fléchées, comme le Chèque Énergie. De plus en plus, ces allocations sont versées directement aux prestataires. Il y a de moins en moins d'argent qui passe par nos poches, ce qui nous donne moins de contrôle pour des arbitrages personnels.

Ces formes variées de versement des allocations peuvent ainsi créer de la complexité pour les familles, qui n'ont pas une idée claire du budget qu'elles ont à disposition.

Dans le même ordre d'idées, le calcul des prestations au plus près des situations réelles, et non pas sur la base des revenus des années antérieures, est sans doute plus juste, mais crée aussi l'insécurité de ne pas pouvoir se projeter par manque

de vision prospective de son propre budget. En modifiant le montant des allocations tous les mois ou tous les trimestres<sup>6</sup>, il est difficile se projeter dans la durée.

Comme pour l'analyse du panier de la protection sociale, il ne faut pas oublier, dans la circulation de l'argent dans nos vies, tous les services dont nous bénéficions gratuitement, c'est à dire cette part de budget invisible qui ne passe pas par nos poches, mais qui contribue à notre protection.

### 3. Comment nous contribuons au panier.

Dès le début de l'aventure, nous avons pris conscience que le système protection sociale français était fondé principalement sur le travail rémunéré. C'est le principe qui fonde la distinction entre assistance et assurance sociale. Avec la part liée au travail rémunéré, on a des droits à la retraite, à la formation professionnelle, la couverture chômage, une mutuelle de santé. Sans lui, on se retrouve non seulement sans argent ni reconnaissance mais aussi sans droits sociaux et avec des contraintes importantes (rendez-vous obligatoires, dossiers à remplir, obligation de donner des relevés de comptes bancaires...).

Et c'est donc lui qui constitue la contribution la plus importante au panier de la protection sociale, par les cotisations prélevées sur les salaires (cotisations patronales et salariales). Les cotisations sont un salaire différé, une somme mise de côté de manière obligatoire, pour les situations où soi ou d'autres en ont besoin. La différence avec l'épargne, c'est que ce n'est pas mis de côté sur un compte personnel, par chacun d'entre nous, mais de façon solidaire. Cette obligation nous rend solides et solidaires. On partage l'appartenance à la même communauté. Une citoyenneté sociale.

<sup>6</sup> C'est le projet en cours de contemporanéisation des allocations logements.

Nous contribuons aussi par deux cotisations plus spécifiques et récentes : la CSG (Contribution sociale généralisée) et la CRDS (Contribution sur le Remboursement de la Dette Sociale). La CSG est prélevée sur tous les revenus, sur les salaires mais aussi les allocations chômage, les retraites ou encore sur les revenus de location d'une maison, ou les revenus du capital. Elles ne reposent donc pas uniquement sur le travail. Mais elles sont très injustes car proportionnelles et non progressives. Elles représentent un même pourcentage du revenu que l'on soit riche ou pauvre.

Enfin, nous contribuons tous en payant les impôts qui viennent financer le budget de l'État (TVA, impôt progressif sur le revenu) et par des taxes spécifiques (tabac, alcool...) pour financer une autre partie des politiques de solidarité.

Du point de vue de la société, la contribution par le travail rémunéré n'est qu'une forme de contribution, mais la seule reconnue aujourd'hui. Alors que tout le monde contribue à la richesse commune au-delà du seul travail rémunéré. Ces contributions sont multiples, diverses et toutes nécessaires.

C'est ce que nous avons appelé le principe de contribution. Il vise à rééquilibrer le balancier entre contributions économiques et solidarités effectives. Il vise à la reconnaissance de ces apports non monétaires au panier, et à légitimer d'emblée des droits pour tous – même s'ils sont différenciés dans leur forme et leur proportionnalité.

Mais revenons au panier....



#### 4- Le Panier et nos vies, du point de vue de l'échelle sociale.

En septembre 2016, à Loisy, puis en mai 2019, à Die, nous avons voulu regarder le panier du point de vue de l'échelle sociale.

Ce détour par l'échelle sociale nous est apparu important pour compléter notre regard sur le budget. La protection sociale est un bien collectif, où chacun contribue selon ses moyens et reçoit selon ses besoins.

Pour regarder selon l'échelle sociale, on divise la société en 10 groupes, les « déciles de population », selon leur niveau de vie .

- Un décile correspond donc à un dixième de la population qui vit en France soit approximativement 6,7 millions de personnes.
- Le premier décile correspond au 10 % de la population dont les revenus sont le plus faible. Le dixième décile correspond au 10 % de la population dont les montants sont les plus élevés.
- On a donc à un bout, les 10 % de la population les plus riches, à l'autre, les 10 % les plus pauvres. Le revenu de chaque décile est une moyenne des revenus de cette population.

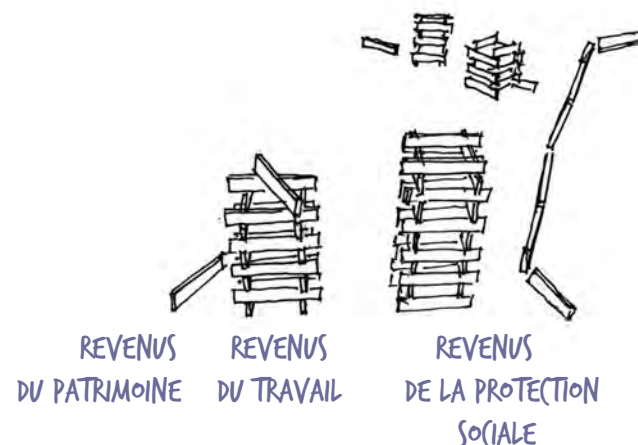
On peut donc avoir une idée des inégalités de revenu en regardant la moyenne du revenu disponible de chaque décile<sup>7</sup>. Ce ne sont que des moyennes, qui cachent les écarts à l'intérieur de chaque décile, mais qui nous donnent un ordre de grandeur.

La moyenne des revenus du décile 1 est de 690 euros par mois et par unité de consommation. La moyenne du décile 10 est de 4.720 euros par mois et par unité de consommation.

<sup>7</sup> En annexe à ce conte, un tableau récapitulatif et une petite notice permet à chacun de se situer, de savoir dans quel décile de la population il se situe.

Le revenu médian est de 1.950 Euros<sup>8</sup>. (Le revenu médian est le niveau de revenu qui sépare la population en deux moitiés égales : une moitié gagne moins que le revenu médian, l'autre moitié gagne plus)

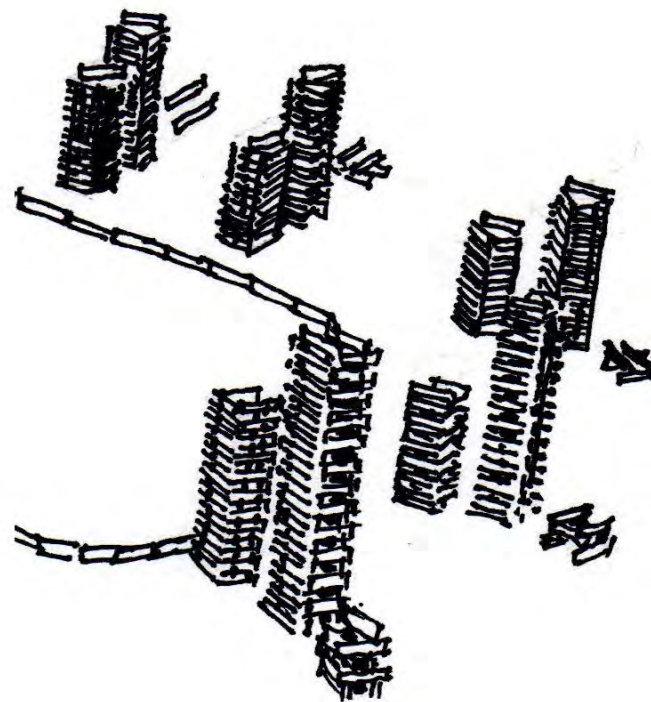
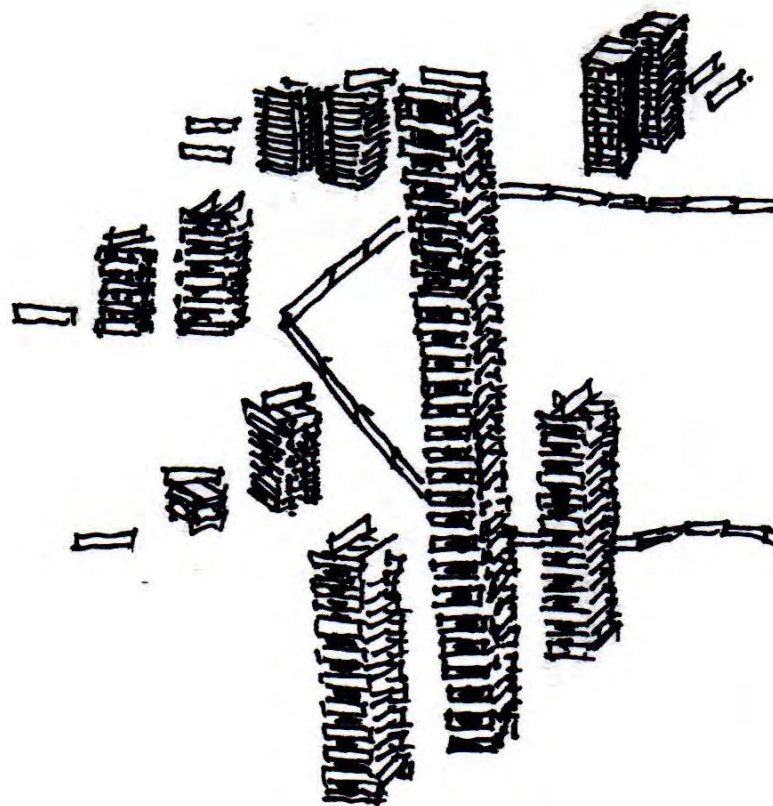
Les revenus de chaque décile sont de trois types : revenus de la protection sociale, revenus du travail, et revenus du capital. Pour cet exercice, avons retenu les montants de revenus disponibles, c'est à dire après impôt, taxe d'habitation et cotisations sociales.



L'image suivante représente les revenus de chaque décile de population. Elle a été réalisée en Kapla®. Un Kapla représente 212 Euros.

Elle différencie, pour chaque décile, les revenus de la protection sociale, les revenus du travail, et les revenus du capital.

<sup>8</sup> Voir annexe et <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3549502> p.119



Source :  
 INSEE-DGFIP-CNAV-CNAF-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2015  
<https://insee.fr/fr/statistiques/3225624>

1 Kapla® = 212 €

Entre les déciles 4 et 5, on se met à recevoir plus de revenus du travail que de revenus de la protection sociale. En dessous, les revenus de la protection sociale sont plus élevés que ceux du travail. Au-dessus, c'est l'inverse. La progression des revenus est lente sur les premiers déciles, avec une vraie accélération au huitième décile, et une explosion entre les déciles 9 et 10.

Dans le panier de la protection sociale, Le montant des retraites est une variable plus importante que les minima sociaux ou les allocations chômage

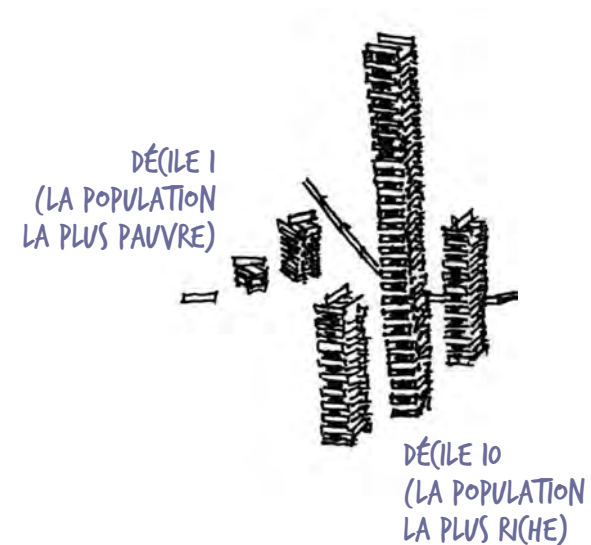
Pour mieux comprendre, nous avons regardé, dans les revenus de la protection sociale, ce qui est de l'ordre de la prestation sociale et ce qui est de l'ordre des retraites. Pour le décile le plus pauvre, on aurait environ 2/3 des revenus de la protection sociale en prestations et 1/3 en retraites. Pour le décile le plus riche, les revenus de la protection sociale sont composés quasi uniquement des retraites, avec un peu de prestations sociales (allocations familiales entre autres).

Notre réflexion nous a ensuite amené à nuancer les premières impressions laissées par ces images. D'une part, quand on parle de niveau de vie, il faudrait prendre en compte les conditions matérielles de vie, selon le territoire où on habite et le patrimoine de chaque décile de la population.

En effet, à revenu égal, selon que l'on soit propriétaire ou locataire, il ne reste pas la même chose pour vivre. Le patrimoine est un élément sécurisant. Ces données n'apparaissent pas dans notre image. Dans une certaine mesure, la protection sociale est le patrimoine des personnes en situation de précarité.

## Nos vies dans le rouge, l'orange, le vert.

Les inégalités apparaissent très clairement quand on s'intéresse aux montants en cause. L'écart entre le premier le dixième décile nous interpelle et nous indigne. Quel serait le revenu maximal acceptable ? De combien a-t-on besoin pour vivre bien ?



Nous sommes partis de nos expériences de vie pour nous demander quels sont les déciles où on survit et ceux où l'on se trouve dans une (trop grande) abondance matérielle... Comment vit-on la protection sociale, selon l'échelle sociale ? Quelle est la part de budget arbitrageable par les familles et la part de budget contraint ?

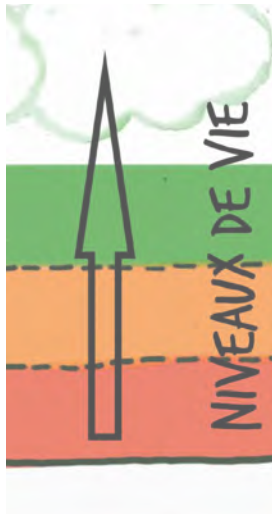
Nos vies dans les déciles ne sont pas les mêmes.

Pour l'alimentaire, dans le décile 1, les personnes ont mentionné les colis alimentaires, les privations de repas et les produits de mauvaise qualité.

Dans le décile 3, on va se priver uniquement de certains produits mais on ne pourra jamais aller au restaurant.

Au-delà du décile 6, on peut acheter des produits bios sans se soucier, ainsi que des petits extras.

Dans un autre domaine : si on prend par exemple la question de la culture, le décile 3 parle de livres, le décile 6 parle de spectacles.



Lors du Carrefour de savoirs de Loisy, en septembre 2016, nous avons réfléchi sur nos parcours de vie, en essayant de repérer les périodes et les ressources qui nous ont permis d'être protégés face à ce que la vie comporte de difficile et d'injuste.

Vivre dans le rouge, ce sont les périodes où cela se passe mal, où l'on n'a pas assez de ressources pour couvrir ses besoins..

Quand on se situe dans les déciles 1-2 (revenus très bas), on est dans quelque chose qui est de l'ordre du vital. La protection sociale joue là dessus.

Pour les déciles 6-7, la protection sociale apporte une sécurité (la possibilité de quitter un travail, les soins de santé, la sécurité que représentent les allocations logement versées aux enfants étudiants....).

On fait le lien avec les niveaux de vie : dans le rouge, on est dans l'urgence, dans l'orange, on est à la recherche permanente d'un équilibre. Ce n'est que dans le vert qu'on a de réelles capacités d'action, un pouvoir d'agir.

Il y a une culpabilité de recevoir quand on est en bas de l'échelle, alors qu'il n'y a pas de culpabilité à recevoir les retraites ou les allocations familiales quand on est en haut de l'échelle. Cette différence de perception devrait être traitée dans une protection sociale plus solidaire car elle a des conséquences négatives : du mal-être, de la colère et des personnes qui ne recourent pas à leurs droits.



## IV. REVENONS AU PANIER.



Après ce double détour par nos vies, revenons à un regard d'ensemble sur le panier de la protection sociale. Les montants en jeu peuvent paraître élevés, mais ils représentent notre capacité à faire face, solidairement, aux besoins de protection de chacun. C'est l'un des éléments les plus importants de notre contrat social.

Pour imaginer un système de protection sociale plus juste, il est important d'avoir une idée des sommes en jeu dans ces budgets, de ce que représente cet effort collectif solidaire, et de comprendre qui décide de ces montants et de ses attributions.

## 1. Le budget de l'État et le budget de la Sécu.

En France, le panier de la protection sociale publique est divisée en une multitude de «sous-paniers». Chacun a sa logique propre, même s'ils peuvent être liés entre eux par des transferts. Ces différents paniers et transferts compliquent l'analyse budgétaire.

En simplifiant, on peut distinguer deux gros paniers : Le premier est celui de la sécurité sociale, financé principalement par les cotisations sur les salaires, par la CSG et par des taxes spécifiques. Les montants versés à ce panier sont directement affectés à quatre «sous-paniers» : assurance maladie, assurance vieillesse (retraites), affaires familiales (dont les allocations familiales), accidents du travail et maladies professionnelles.

Le second correspond à un panier rempli par l'État. Il est alimenté principalement par des impôts et des taxes. Il prend en charge les retraites des fonctionnaires et des militaires,

certaines dispositifs de solidarité comme le RSA ou des dispositifs de santé publique.

Ces deux paniers font l'objet de deux lois de finances différentes votées séparément par le Parlement, à l'automne de chaque année.

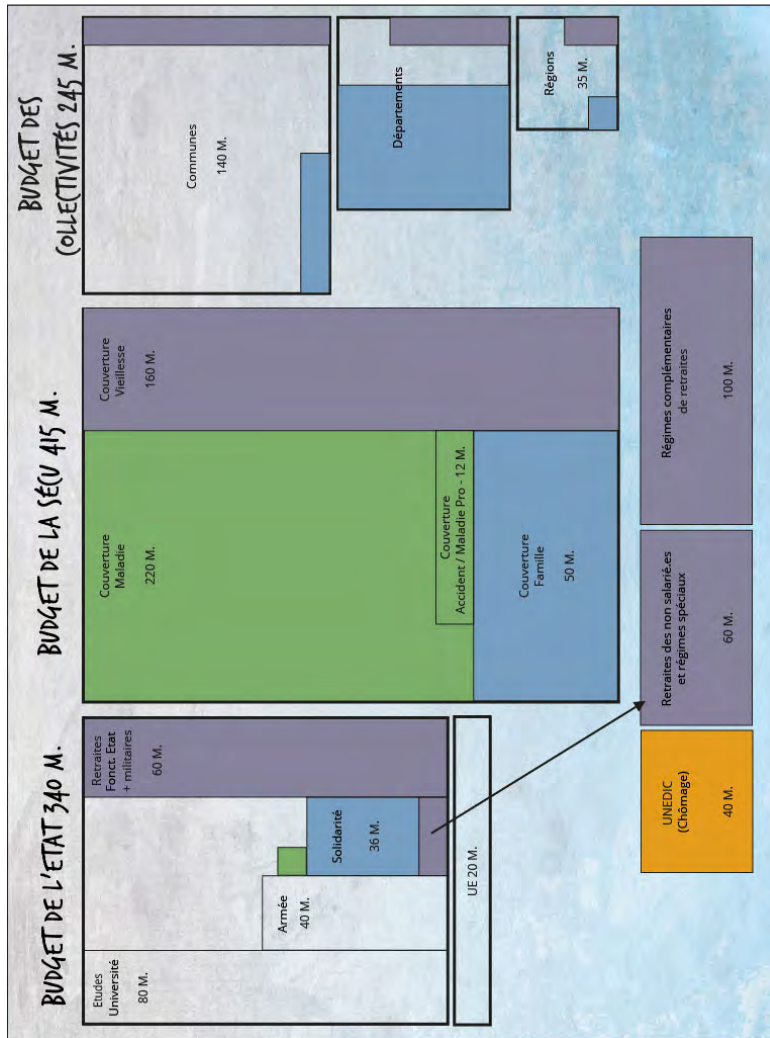
A cela s'ajoute un panier de l'assurance chômage, autonome, mais que l'État a de plus en plus tendance à rapprocher du sien. La réforme de 2017, qui a supprimé les cotisations chômage et a augmenté la CSG<sup>9</sup>, va dans ce sens. Historiquement, ce panier était géré par les syndicats de salariés et par le patronat de manière paritaire et autonome.

Enfin, les collectivités territoriales participent également au financement de certaines aides comme le RSA pour les Départements, ou par les Centres Communaux d'Action Sociale (aides facultatives). Une part de ce budget vient des dotations de l'État aux collectivités territoriales et des impôts locaux.



<sup>9</sup> Avant 2018, les ressources provenant de la CSG étaient affectées principalement aux domaines de la santé, la famille et le fonds de solidarité vieillesse.

Le schéma suivant propose une représentation simplifiée de ces grandes masses :



Représentation simplifiée des grandes masses de budget (Sécurité sociale, Etat, Collectivités, Assurance Chômage).

Ces données correspondent à l'année 2019. Nous avons tenté d'éviter les sommes qui se transfèrent entre pouvoirs publics afin de donner un ordre de grandeur de la taille des différents paniers et de leur composition. Depuis avec la crise du Covid, bien des équilibres ont été modifiés.

## 2. D'où vient l'argent, où va l'argent ?

Pour aller jusqu'au bout de notre cheminement, il nous est apparu important de compléter l'analyse à partir de nos vies par une approche de la structure budgétaire du panier, vu d'un point de vue global.

Nous retrouvons donc ici certains points déjà abordés précédemment, mais traités sous forme de chiffres et de structuration du budget.

### Ressources du panier de la protection sociale

Il y a trois grands types de ressources qui composent le panier. Elles sont de nature différentes. C'est important de le comprendre si on veut réfléchir aux évolutions de ce panier.

- Les cotisations sociales. Elles sont salariales ou patronales. Elles sont calculées sur le salaire, sur un principe d'assurance pour la plupart d'entre elles (assurance maladie, assurance vieillesse, assurance chômage....). Elles constituent la différence entre le salaire brut et le salaire net. C'est la base de notre système actuel.

Ces dernières années, de nombreuses exonérations ou des diminutions de taux ont été adoptées au nom de la compétitivité. Par une métaphore malheureuse visant à justifier ces réformes, on a appelé les cotisations des charges. Au final, cette diminution des ressources explique largement le déficit des budgets de la Sécurité Sociale.

Quand on nous parle d'augmenter le pouvoir d'achat par la baisse des cotisations sur salaires (et donc augmentation du salaire net) cela veut dire aussi diminuer le panier de la protection sociale. Que choisit-on ?

- Les impôts et taxes affectées. Cela peut être un impôt ou une taxe sur le salaire (comme la CSG par exemple) ou non (taxes sur le tabac, part de la TVA affectée à la protection sociale, etc....). Sur ces taxes, l'État a un rôle prépondérant. Le mode de fonctionnement et de gestion de ces impôts et taxes diffère donc de celui des cotisations sociales.
- Les contributions de l'État (ou des collectivités) tirées de leur budget propre.

Le schéma ci-contre présente la situation pour l'année 2018<sup>10</sup>.

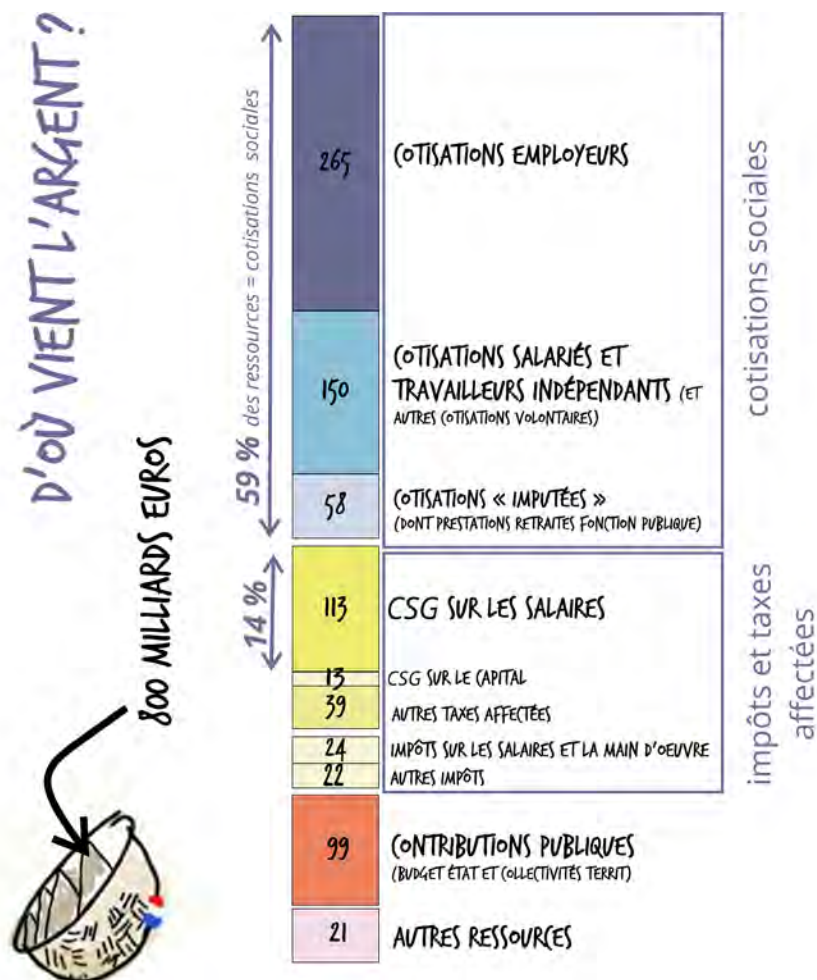
Que peut-on en dire ?

Les cotisations sociales et la part de CSG qui porte sur les salaires constituent la principale ressource du panier de la protection sociale (un peu moins de 75%). On est toujours sur un système qui se finance sur le travail rémunéré.

Mais il est important de noter qu'il y a eu, en 2018, une évolution importante dans la proportion entre cotisations sociales et CSG. Les recettes de la protection sociale issues de la CSG sont en forte augmentation en 2018 : plus 26% par rapport à l'année antérieure. Certaines cotisations sociales finançant l'assurance maladie et l'assurance chômage ont été transférées vers la CSG. En contrepartie, d'importantes baisses de ces cotisations ont eu lieu, augmentant le salaire net versé aux travailleurs.

On a donc eu un basculement des recettes de la protection sociale, avec un rapprochement au budget de l'État, au détriment des cotisations sociales.

<sup>10</sup> Données simplifiées calculées à partir des comptes de la protection sociale publiés par la DRESS : La protection sociale en France et en Europe en 2018. Résultat des comptes de la protection sociale. Édition 2020  
<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/cps20.pdf>





Cela représente donc un changement important dans la structure même du budget de la protection sociale, une évolution du système qui ne peut être interprété comme une simple modification de paramètres de calcul. Il s'agit, de fait, de la transformation de notre pacte social en renforçant le rôle de l'État au détriment des partenaires sociaux. Avec quelles conséquences ?

Quels sont au fond les principes qui doivent fonder ce pacte social ? Comment les traduire en mécanismes budgétaires ? C'est l'exploration que nous souhaitons poursuivre dans les prochains carrefours de savoirs

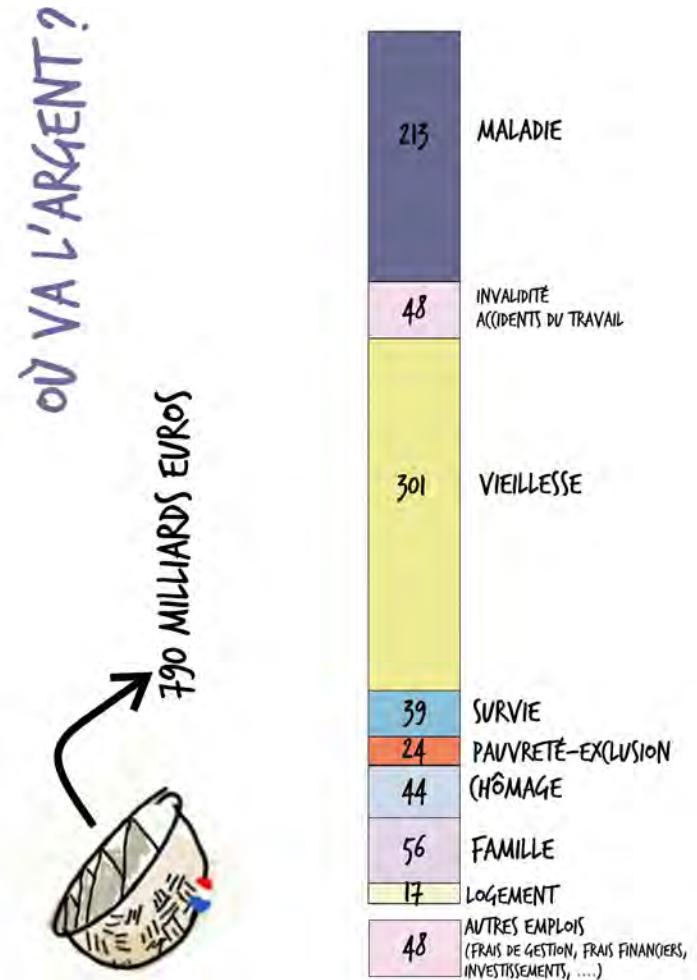
### L'utilisation du budget de la protection sociale<sup>11</sup>

C'est la répartition du budget par « risques » tels que nous les avons représenté en Kaplas® (voir pages 12-13). Le schéma ci-contre en donne une autre représentation.

Ces domaines se sont construits au fil du temps, en fonction des nouvelles problématiques sociales de chaque époque. Aujourd'hui on parle de compléter le dispositif par le « risque » dépendance.

En carrefour de savoirs, nous nous sommes posés la question du logement comme une condition essentielle pour se sentir en sécurité, et de la place du logement dans la protection sociale.

<sup>11</sup> Données simplifiées calculées à partir des comptes de la protection sociale publiés par la DRESS : La protection sociale en France et en Europe en 2018. Résultat des comptes de la protection sociale. Édition 2020  
<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/cps20.pdf>



Par ailleurs, plusieurs mouvements portent aujourd'hui le projet d'une «sécurité sociale de l'alimentation».

On peut alors se poser la question des enjeux que traversent nos sociétés : quels sont les domaines qui nous semblent aujourd'hui nécessaires pour «prendre soin de nous», pour une protection sociale juste et solidaire ?

Pour nous, il est nécessaire d'élargir encore la focale, pour prendre en compte notre indépendance fondamentale, avec le vivant et la planète. Comment intégrer les enjeux environnementaux dans la protection sociale ? Comment faire apparaître et prendre en compte la dette écologique ? Un nouveau «risque/domaine», avec des contributions spécifiques ?

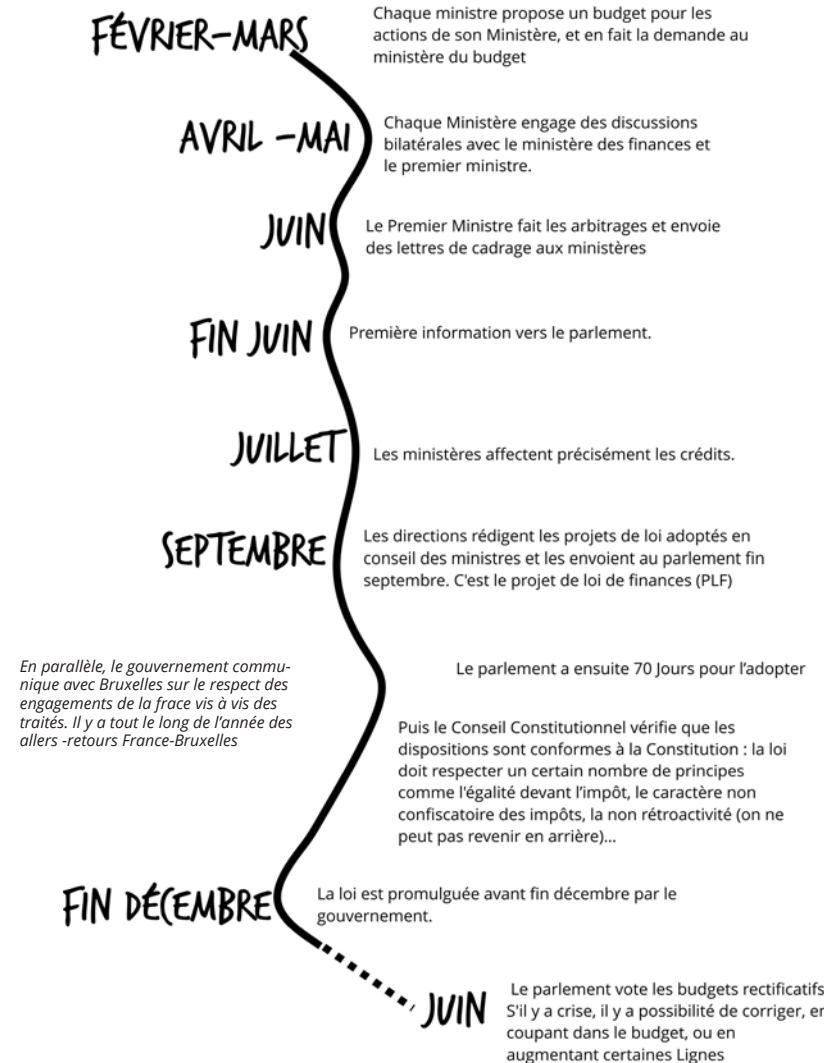
### 3. Qui décide du budget et des attributions ?

#### Deux budgets avec leurs calendriers

Les processus de décision pour l'élaboration du budget de la Sécurité Sociale et celui du budget de l'État sont séparés, mais suivent des logiques similaires.

Le budget de la Sécurité Sociale est défini par la Loi de Financement de la Sécurité Sociale (LFSS), celui de l'État par la Loi de Finances (LOLF).

Le cheminement de la loi de finances (LOLF) est le suivant :



Le budget de la Sécurité Sociale (LFSS) suit à peu près le même calendrier et le même déroulé, mais ce ne sont pas les mêmes directions ministérielles qui sont à la manœuvre. C'est la Direction de la Sécurité Sociale (au sein de Bercy) qui centralise les propositions des ministères. Au parlement, c'est la Commission des Affaires Sociales qui analyse la loi LFSS, et la Commission des finances donne son avis. Pour le panier de l'État (LOLF) c'est le contraire. Les parlementaires ont alors 50 jours pour l'adopter.

La Cour des Comptes donne un avis sur les deux lois. Elle fait des recommandations, puis vérifie la manière dont cela a été appliqué. Le processus ne comprend pas d'avis formel de citoyens ou des partenaires sociaux.

### Qui décide ?

Ce décryptage du cheminement de la loi nous donne le cercle des instances impliquées dans la décision.

Au sein du gouvernement, il y a des points de vue qui s'affrontent, se confrontent, défendent des points de vue différents. Mais tout cela se passe dans un monde finalement assez restreint, composé des cabinets et conseillers des ministres et Secrétaires d'État, et des Directions, qui, au sein de chaque ministère, vont faire des recommandations. Le poids des Ministères des Finances et des Comptes Publics est déterminant. Le directeur de la Direction du Budget joue un rôle incontestable. La vision globale est portée par le Premier ministre et son cabinet.

Pour chaque décision, chaque conseiller va tenter d'être le plus précis possible, dans son domaine, pour que ses arguments soient percutants. Il y a un tiraillement entre expertise

et vision globale. Il faut de l'expertise pour convaincre, mais cette expertise emmène dans des silos, où on n'est plus en prise avec la réalité du monde, où on a du mal à regarder ce qui se passe à l'extérieur. Quel est le bon équilibre ? Aujourd'hui, on va plutôt vers la spécialisation, l'expertise technique, avec des personnes qui ont toutes un parcours similaire et la même formation d'origine. Cela pose le problème de l'entre-soi et de l'homogénéité des profils de ceux et celles qui interviennent dans la décision budgétaire.

Les parlementaires peuvent proposer des amendements, mais le Gouvernement peut empêcher des dépôts d'amendements qui engendreraient des dépenses supplémentaires sans que les recettes nécessaires soient également prévues et acceptées.<sup>12</sup>

De fait les parlementaires se retrouvent avec un PLF ou PLFSS élaboré par les équipes des ministères. Ils doivent se prononcer très vite, et n'ont pas d'équipe suffisante pour l'analyser. La seule connaissance disponible est celle produite par le gouvernement<sup>13</sup>. En 2019, pour la première fois, le Parlement a demandé une étude d'impact à des chercheurs indépendants sans qu'elle n'ait eu un grand impact.

Au niveau des territoires, le budget de la protection sociale est géré par des instances où siègent des représentants de la société civile. Mais leur rôle est limité, car ils ne décident pas des montants des prestations mais plutôt des modalités de versement. Dans les CAF par exemple, il y a une marge de manœuvre dans les budgets d'action sociale propres à la CAF.

<sup>12</sup> La limitation des propositions de loi est constitutionnelle : « Les propositions ou amendements formulés par les membres du Parlement ne sont pas recevables lorsque leur adoption aurait pour conséquence soit une diminution des ressources publiques, soit la création ou l'aggravation d'une charge publique. » (article 40 de la constitution de la Ve République)

<sup>13</sup> Aux États-Unis, les parlementaires ont leurs propres équipes pour vérifier les chiffres du gouvernement.

La protection sociale ne se limite pas à une administration publique ou à une forme d'aide sociale pour les plus démunis. La protection sociale est un bien commun au cœur du contrat social.

Son importance et ses enjeux devraient être transmis et partagés par les citoyens de toute condition. Sans cette conscience partagée, les institutions fonctionneront toujours sur elles-mêmes et sans légitimité.

Une nouvelle forme de démocratie sociale est à inventer, associant largement des savoirs citoyens, scientifiques, politiques, pédagogiques, syndicaux et techniques dans ses instances et son fonctionnement.

## VI. EN CONCLUSION

Ce parcours compliqué entre les chiffres et les dispositifs confirme notre intuition : l'importance du panier de la protection sociale pour vivre notre interdépendance, assurer les droits de toutes et tous et la protection du vivant. Le panier de la protection sociale est à la fois notre bien commun et la richesse de ceux qui n'ont rien.

Les solidarités familiales et l'entraide sont essentielles lors des coups durs de la vie, ou tout simplement pour plus de douceur au quotidien. Mais la solidarité nationale, ce panier partagé pour prendre soin les uns des autres, constitue notre socle commun et fonde notre capacité à vivre ensemble.

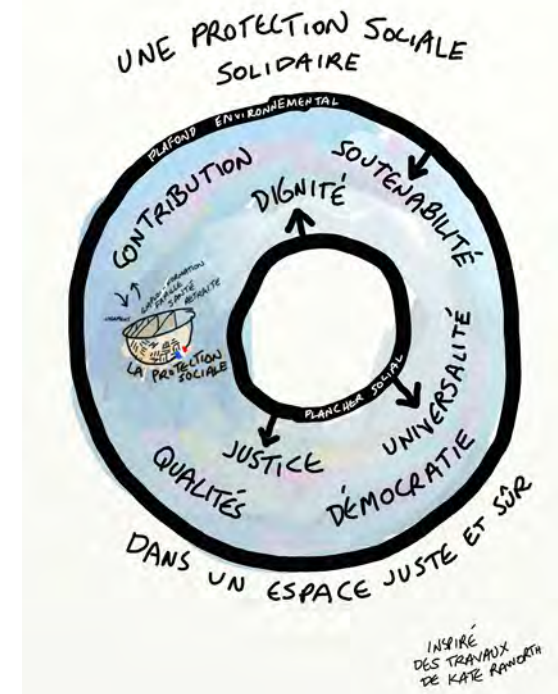
Notre cheminement nous a permis de mieux comprendre ce panier, tant au niveau des ressources mises en commun que de leur utilisation. De prendre conscience de la partie du panier qui est invisible (les services gratuits) car l'argent ne passe pas par nos poches.

Comprendre le panier permet de voir où on peut agir et sur quoi il est nécessaire d'agir. Et de ne pas se tromper d'ennemi quand on est en colère face aux dysfonctionnements du système. Il ne s'agit pas de l'abattre mais de l'améliorer, pas de le privatiser mais de le consolider.

Nous avons pris conscience de l'évolution de ce qui est couvert par chaque domaine, au cours de l'histoire. Cela veut dire que cela peut changer, et que c'est à nous de dire ce qu'il est important de prendre en compte au XXI<sup>e</sup> siècle. Comment intégrer la dépendance sur la ligne de la santé. Comment protéger et améliorer notre alimentation du côté des consommateurs et des paysans. Lutter contre la pauvreté des jeunes adultes. Préserver un système de retraite en luttant contre les inégalités de genre. Mieux protéger les indépendants précaires. Que choisit-on de couvrir solidairement, par la protection collective, pour chaque domaine ? Quels moyens accepte-t-on de partager pour cela ?

Nous avons renforcé notre envie d'inventer un panier qui ne laisse pas de côté, ou qui ne brutalise personne. « **Cela demanderait combien pour qu'il n'y ait personne en situation de pauvreté en France ?** »

Pour viser une protection sociale plus juste, il faut augmenter les minimas sociaux, mais c'est bien insuffisant : il faut penser à partir de la vie et pas du labyrinthe institutionnel ; il faut prendre en compte les patrimoines et la manière d'alimenter chacun des paniers ; il faut surtout des citoyens conscients, informés et organisés, soucieux d'eux-mêmes, des autres et de la Terre et prêts à défendre résolument cette vision face à la prédation, aux peurs et aux idéologies de notre monde.



## Références

### Références liées à l'exploration citoyenne racontée ici :

#### Les contes de la protection sociale

<http://protectionsocialesolidaire.org/ressources>

L'idée des contes est née lors d'un séminaire stratégique qui s'est tenu en juillet 2016. Le groupe avait pris connaissance des comptes de la protection sociale publiés par le Ministère des Affaires Sociales. Mais la protection sociale ne se résume pas aux lignes d'un budget. Elle touche aux vies de chacun et est partie intégrante de notre contrat social. L'idée de travailler sur une publication (ra)contant la protection sociale a germé. Elle s'appuyait entre autres sur l'affirmation d'un philosophe de l'économie, Patrick Viveret, qui estime qu'il faut savoir regarder les contes derrière les comptes.

#### Les Contes de la protection sociale



Conte 1. Le lancement 2015-2016 - Mars 2017



Conte 2. Sept principes pour une protection sociale solidaire - Juin 2018

#### Les cahiers de la protection sociale



#1. Histoires de vie et de protection sociale - Octobre 2019



#2. Prenez soin de vous, prenons soin de nous. Vécus de confinement - Novembre 2020

### Les comptes de la protection sociale



**La protection sociale en France et en Europe en 2018.** Résultats des comptes de la protection sociale. Édition 2020. Panorama de la DRESS Social, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques.  
<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/cps20.pdf>



**Loi de financement de la sécurité sociale 2018 - Dossier de presse.** Réalisée par la direction de la Sécurité sociale, cette publication rassemble les principales données chiffrées de la Loi de financement de la Sécurité sociale pour 2018.

[https://www.securite-sociale.fr/files/live/sites/SSFR/files/medias/PLFSS/2018/DOSSIER\\_DE\\_PRESSE/PLFSS-2018-CHIFFRES%20CLES.pdf](https://www.securite-sociale.fr/files/live/sites/SSFR/files/medias/PLFSS/2018/DOSSIER_DE_PRESSE/PLFSS-2018-CHIFFRES%20CLES.pdf)

## Annexe Se placer dans l'échelle des revenus. Un calcul rapide pour aider à se situer.

### 1. Il faut tout d'abord différencier le « revenu disponible » et le « niveau de vie ».

- Le revenu disponible est l'ensemble des revenus d'un ménage auquel on soustrait les impôts directs.

Un ménage est composé par l'ensemble des personnes, d'une même famille ou non, qui partagent habituellement un même logement et un même budget.

Quand on ne partage pas le même budget, on peut faire partie du même logement mais on n'est pas un même ménage.

- Le niveau de vie est le revenu disponible divisé par le nombre d'« unités de consommation ».

On n'a pas le même niveau de vie quand on a un salaire de 2300€ et qu'on est célibataire, ou qu'on est en couple, ou encore en couple avec deux enfants.

Pour calculer le niveau de vie, on ne divise pas simplement le revenu disponible par le nombre de personnes du ménage. En effet, on considère qu'il y a des économies d'échelle sur un certain nombre de dépenses (comme le loyer...) et que les jeunes enfants consomment moins que les adultes ou les adolescents. Le niveau de vie permet de comparer l'ensemble de la population en neutralisant la forme familiale.

### 2. Pour calculer son niveau de vie, il faut donc procéder par étape :

- Calculer le revenu disponible du ménage (R) :

Les revenus du ménage sont composés de: salaires + retraites + indemnités de chômage + revenus du patrimoine (loyers, intérêts des livrets d'épargne ou assurance vie, dividendes) + allocations familiales + minimum sociaux + autres revenus.

Pour calculer le revenu disponible, il faut enlever de ces revenus les impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CSG, CRDS...)

Prenons un exemple : une famille qui a un revenu disponible de 2300€ par mois

- Calculer le nombre d'unités de consommation dans le ménage (U) :
  - le premier adulte compte 1
  - le deuxième adulte compte 0,5
  - les enfants ou autres personnes de plus de 14 ans comptent 0,5 et les enfants de moins de 14 ans 0,3.

Dans notre exemple, la famille est composée d'un couple avec deux enfants de 15 et 8 ans.

Le nombre d'unités de consommation de ce ménage sera donc de 2,3 U (1 + 0,5 + 0,5 + 0,3 = 2,3)

- Diviser R par U.

Dans notre exemple,  $2300\text{€} / 2,3 = 1\ 000\text{€}$

Le niveau de vie rapporté à l'ensemble des membres de la famille, est de 1000 euros par Unité de Consommation.

### 3. Se placer dans l'échelle des revenus.

Pour mesurer les inégalités de revenus, on utilise le concept de « décile »<sup>14</sup> : On divise la société en 10 groupes (les « déciles de population »), selon leur niveau de vie : à un bout, les 10 % de la population les plus riches, à l'autre, les 10 % les plus pauvres.

On peut alors calculer le niveau moyen des revenus pour chaque décile, et les seuils de revenus qui séparent les déciles. Quand on dépasse ces seuils vers le haut, on monte dans l'échelle des revenus. Quand on descend en dessous de ce seuil, on descend dans l'échelle des revenus.

Le tableau que nous vous proposons ici est issu de deux sources

Les moyennes de revenus par déciles c'est-à-dire la moyenne du niveau de vie dans chacun de ces déciles, publiés par l'INSEE<sup>15</sup>. (ces moyennes cachent les écarts et inégalités à l'intérieur de chaque décile, mais elles nous donnent des ordres de grandeur)

Le revenu médian de la population française (c'est à dire le seuil de revenu qui sépare la population en deux moitiés égales : une moitié a un revenu inférieur à ce seuil, l'autre moitié a un revenu supérieur) et les « rapports interdéciles » : D1/D9, D5/D9, D1/D5

Ces chiffres nous ont permis de calculer une estimation des seuils entre les déciles à peu près fiable à quelques euros près.

Le tableau suivant vous permet de vous situer dans l'échelle sociale, à partir du revenu disponible par unité de consommation de votre ménage.

<sup>14</sup> <https://www.inegalites.fr/La-mesure-des-inegalites-qu-est-ce-qu-un-decile-A-quoi-ca-sert>

<sup>15</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3549502.p.119>

Décile	Seuil entre décile	Moyenne par décile
D1		690 €
D2	926 €	1 029 €
D3	1 154 €	1 237 €
D4	1 337 €	1 423 €
D5	1 495 €	1 602 €
D6	1 695 €	1 785 €
D7	1 891 €	1 998 €
D8	2 154 €	2 291 €
D9	2 511 €	2 761 €
D10	3 136 €	4 720 €





## TABLE

**I. Pourquoi s'intéresser au budget de la protection sociale ?**

1. Rappel des épisodes précédents
2. Le panier de la protection sociale

**II. Comprendre le panier à partir de notre vécu de la protection sociale**

1. Les domaines de la protection sociale : les « risques »
2. Une question de proportions
3. Des dispositifs variés
4. Des institutions nombreuses
5. Des acteurs publics et des acteurs privés
6. Les services publics, les prises en charge à 100 %

**III. Le panier dans nos vies, la circulation de l'argent**

1. Les prestations que nous recevons
2. Par où passe l'argent
3. Notre contribution au panier
- 4- Le Panier et nos vies, du point de vue de l'échelle sociale  
*Les revenus, selon l'échelle sociale*  
*Nos vies dans le rouge, l'orange, le vert*

**IV. Revenons au panier**

1. Le budget de l'État et le budget de la Sécurité
2. D'où vient l'argent, où va l'argent ?
3. Qui décide du budget et des attributions ?  
*Deux budgets avec leurs calendriers*  
*Qui décide ?*

**V. Conclusion****Références****Annexe : Se placer dans l'échelle sociale - Un cacul rapide pour se situer.**

Aimeriez-vous à votre tour contribuer  
à repenser une protection sociale  
plus juste et plus solidaire ?

Rendez vous sur le site

[www.protectionsocialesolidaire.org](http://www.protectionsocialesolidaire.org)

Vous y trouverez toute l'information sur l'action du Collectif pour une protection sociale solidaire. Vous pourrez y laisser vos coordonnées pour recevoir les informations ou participer aux prochains pas de la démarche.

La démarche portée par le collectif est une exploration progressive. Elle est racontée dans les «**Contes de la protection sociale**», disponibles en téléchargement sur le site.

Vous pourrez aussi y raconter votre histoire de vie et de protection sociale, au travers de la rubrique «**Témoignez**». Cette histoire viendra alimenter les travaux du collectif, au plus près de la vie de chacun d'entre nous.

## Crédits

**Rédaction** : Celina Whitaker, Emmanuel Bodinier

**Graphismes** : Vivian Labrie, João Whitaker

**Mise en page / Maquette** : Celina Whitaker sur une maquette de Yann Voracek

Le Collectif citoyen pour une protection sociale solidaire est aujourd'hui composé du Secours Catholique – Caritas France, du Réseau des Accorderies de France et d'Aequitaz.

## Contacts

### **SECOURS CATHOLIQUE**

Daniel Verger - [daniel.verger@secours-catholique.org](mailto:daniel.verger@secours-catholique.org)

### **AEQUITAZ**

Celina Whitaker – [celina.whitaker@aequitaz.org](mailto:celina.whitaker@aequitaz.org)

### **RESEAU DES ACCORDERIES DE FRANCE**

Françoise Rahard - [francoise.rahard@accorderie.fr](mailto:francoise.rahard@accorderie.fr)

# LES LA CONTES DE PROTECTION SOCIALE

COMMENT ABORDER LE BUDGET DE LA PROTECTION SOCIALE D'UNE FAÇON QUI NE SOIT PAS SEULEMENT TECHNIQUE MAIS QUI FASSE LE LIEN AVEC NOS VIES, ET L'ENVISAGER SOUS L'ANGLE DE LA JUSTICE SOCIALE ?

CE DOCUMENT RACONTE COMMENT, DURANT CES ANNÉES D'EXPLORATION, NOUS AVONS CROISÉ À PLUSIEURS REPRISES LA QUESTION DU BUDGET DE LA PROTECTION SOCIALE. NOUS AVONS ESSAYÉ D'EN COMPRENDRE LES MONTANTS, LES RESSOURCES, LES PRESTATIONS, LE MODE DE FONCTIONNEMENT ACTUEL.

NOUS AVONS RENFORCÉ NOTRE ENVIE D'INVENTER UN PANIER QUI NE LAISSE PERSONNE DE CÔTÉ.

SEPTEMBRE 2021

